

## SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement de Beauport, tenue le jeudi 29 août 2019 à 17 h 30, au Centre de loisirs Monseigneur-De Laval, 35, avenue du Couvent, Québec.

Sont présents: Monsieur Stevens Mélançon, conseiller du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial et président d'arrondissement  
Monsieur Jean-François Gosselin, conseiller du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux  
Monsieur Jérémie Ernould, conseiller du district électoral de Robert-Giffard

Sont également présents: Madame Marie-Pierre Raymond, directrice d'arrondissement  
Madame Ginette Bergevin, assistante-greffière d'arrondissement

Le président de l'arrondissement constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

### **CA5-2019-0152** Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal

### **CA5-2019-0153** Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2019

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2019, tel qu'il a été rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

## **Communications écrites au Conseil**

---

L'assistante-greffière dépose les documents suivants :

**Liste des dépenses autorisées pour le mois de mai 2019 par Mme la directrice d'arrondissement Marie-Pierre Raymond, en application du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement de Beauport sur la délégation de pouvoirs*, R.C.A.5V.Q. 2**

---

**Liste des virements budgétaires pour le mois de juillet 2019**

---

**Rapport de l'exercice de délégations de pouvoirs en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement de Beauport sur la délégation de pouvoirs*, R.C.A.5V.Q. 2**

---

**Matières nécessitant une consultation publique**

---

**Première période de questions des citoyens**

---

Une première période de questions, d'une durée maximale de trente minutes, est tenue à l'intention des citoyens.

Monsieur le président accepte le dépôt de la pétition en faveur d'une diminution de la vitesse sur la rue de la Parmentière remise par madame Jennifer Tremblay.

**Propositions**

---

**Gestion du territoire**

---

**CA5-2019-0154** Report de la décision concernant la demande de dérogation mineure - lots 1 218 488, 1 218 501 et 1 218 459, avenue Jean-De Clermont et boulevard Monseigneur-Gauthier - Arrondissement de Beauport, district de Robert-Giffard

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu de reporter à la prochaine séance la décision concernant la demande de dérogation mineure - lots 1 218 488, 1 218 501 et 1 218 459, avenue Jean-De Clermont et boulevard Monseigneur-Gauthier - Arrondissement de Beauport, district de Robert-Giffard.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2019-0155** **Approbation d'un projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53120Ma et 53121Mb*, R.C.A.5V.Q. 243 (Stationnement, avenue du Sous-Bois et rue des Pionnières-de-Beauport, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial) - [GT2019-126](#)**

---

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu :

- 1° d'approuver le projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53120Ma et 53121Mb*, R.C.A.5V.Q. 243 (Stationnement, avenue du Sous-Bois et rue des Pionnières-de-Beauport, district de la Chute-Montmorency–Seigneuriale);
- 2° de demander l'opinion du conseil de quartier des Chutes-Montmorency relativement à ce projet de modification.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2019-0156** **Approbation d'un projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 54051Ha*, R.C.A.5V.Q. 245 (Réduction de la marge avant, rues de la Madone et Saint-Émile, district de Robert-Giffard) - [GT2019-124](#)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'approuver le projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 54051Ha*, R.C.A.5V.Q. 245 (Réduction de la marge avant, rues de la Madone et Saint-Émile, district de Robert-Giffard)

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2019-0157** **Approbation d'un projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 54038Ha et 54076Ha*, R.C.A.5V.Q. 246 (Réduction de la marge avant, rue Doyon, district de Robert-Giffard) - [GT2019-125](#)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'approuver le projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 54038Ha et 54076Ha*, R.C.A.5V.Q. 246 (Réduction de la marge avant, rue Doyon, district de Robert-Giffard).

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2019-0158** **Renouvellement du mandat d'un membre pour siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme de l'Arrondissement de Beauport - GT2019-108**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu de nommer monsieur Pierre-Alexandre Côté, à titre de membre résident, pour siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme de l'Arrondissement de Beauport, pour la période du 3 septembre 2019 au 2 septembre 2021.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2019-0159** **Approbation d'un projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 54098Mb, R.C.A.5V.Q. 242 (Rénovation et agrandissement de l'ancienne quincaillerie Laberge au 564, avenue Royale, district de Robert-Giffard)* - GT2019-083**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'approuver le projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 54098Mb, R.C.A.5V.Q. 242 (Rénovation et agrandissement de l'ancienne quincaillerie Laberge au 564, avenue Royale, district de Robert-Giffard)*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Loisirs, sports et vie communautaire**

---

**Circulation et stationnement**

---

**CA5-2019-0160** **Ordonnance numéro O-190 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à l'intersection rue Saint-Exupéry/rue Armand - Arrondissement de Beauport - TM2019-174**

---

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'édicter l'ordonnance numéro O-190 de l'Arrondissement de Beauport concernant la circulation à l'intersection de la rue Saint-Exupéry et de la rue Armand, relative au Règlement R.C.A.5V.Q. 92, jointe en annexe au sommaire décisionnel.

**CA5-2019-0161 Ordonnance numéro O-192 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à l'intersection de l'avenue Sainte-Thérèse et de la rue Berrouard - Arrondissement de Beauport - TM2019-203**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, appuyée par monsieur le président Stevens Mélançon, il est résolu d'édicter l'ordonnance numéro O-192 de l'Arrondissement de Beauport concernant la circulation à l'intersection de l'avenue Sainte-Thérèse et de la rue Berrouard, relative au Règlement R.C.A.5V.Q. 92, jointe en annexe au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2019-0162 Ordonnances numéros O-191 et O-193 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à l'intersection de Sainte-Anne/Sous-Bois/Parc-O-Bus du RTC - Arrondissement de Beauport - TM2019-199**

---

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'édicter les ordonnances numéros O-191 et O-193 de l'Arrondissement de Beauport concernant la circulation à l'intersection de Sainte-Anne/Sous-Bois/Parc-O-Bus du RTC, relatives au Règlement R.C.A.5V.Q. 92, jointes en annexe au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité

**Autre**

---

**CA5-2019-0163 Versement d'une subvention de 250 \$ aux *Chevaliers de Colomb conseil lisieux* et 250 \$ au *Comité loisirs Cambert* - A5DA2019-039 (CT-2435820)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, appuyée par monsieur le président Stevens Mélançon, il est résolu de verser une subvention de 250 \$ aux *Chevaliers de colomb conseil lisieux* et 250 \$ au *Comité loisirs Cambert*.

Adoptée à l'unanimité

**Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire**

---

**Avis de motion et projets de règlement**

---

---

## Adoption des règlements

---

**CA5-2019-0164** **Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 52114Ip, R.C.A.5V.Q. 239 (Parc industriel de Beauport, 433, rue Fichet, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial) - [A5DA2019-033](#)**

---

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 52114Ip*, R.C.A.5V.Q. 239 (Parc industriel de Beauport, 433, rue Fichet, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial).

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2019-0165** **Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 55162Ha et 55165Mb, R.C.A.5V.Q. 240 (1851, avenue Yves-Montreuil, district de Robert-Giffard) - [A5DA2019-035](#)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 55162Ha et 55165Mb*, R.C.A.5V.Q. 240 (1851, avenue Yves-Montreuil, district de Robert-Giffard).

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2019-0166** **Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 51022Hd et 51046Ha, R.C.A.5V.Q. 241 (Projet de développement résidentiel, rue Simone-Routhier, district de Sainte-Thérèse-de-Lisieux) - [A5DA2019-037](#)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, appuyée par monsieur le président Stevens Mélançon, il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 51022Hd et 51046Ha*, R.C.A.5V.Q. 241 (Projet de développement résidentiel, rue Simone-Routhier, district de Sainte-Thérèse-de-Lisieux).

Adoptée à l'unanimité

---

## Deuxième période de questions des citoyens

---

Une deuxième période de questions, d'une durée maximale de dix minutes, est tenue à l'intention des citoyens.

## **Période d'intervention des membres du conseil**

---

Une période d'intervention, d'une durée maximale de trente minutes, est tenue à l'intention des membres du conseil.

## **Clôture**

---

Conformément aux dispositions de l'article 39 du *Règlement intérieur du conseil d'Arrondissement de Beauport sur la régie interne et la procédure d'assemblée*, R.C.A.5V.Q. 1, le président de l'arrondissement déclare la séance close à 18 h 31 puisque le conseil a disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour.

Stevens Mélançon  
Président de  
l'arrondissement

Ginette Bergevin  
Assistante-greffière  
d'arrondissement